



DÉBUT DES ACTIVITÉS

- **Catégorie Timbits U4 (2022)** : mardi 2 juin, 18 h
- **Catégorie Timbits U5 (2021)** : mardi 2 juin, 18 h
- **Catégorie Timbits U6 (2020)** : mercredi 3 juin, 18 h
- **Catégories Timbits U7-8 (2019-2018)** : mercredi 3 juin, 19 h

Afin d'assurer le bon déroulement des activités et de maximiser le temps de jeu, nous vous demandons d'arriver au terrain selon les délais suivants :

- **Pratique** : au minimum 5 minutes avant l'heure prévue.
- **Partie** : au minimum 15 minutes avant l'heure prévue.

ÉQUIPEMENTS REQUIS POUR LES JOUEURS

Catégories	Protège-tibias	Souliers de soccer
Timbits U4 et Timbits U5	Obligatoire	Recommandé, mais pas obligatoire
Timbits U6 et Timbits U7-8	Obligatoire	Obligatoire

UNIFORME DE SOCCER

Un uniforme de soccer est remis à chaque joueur en début de saison (chandail, short et bas). Il doit être porté lors de tous les entraînements et toutes les parties.

Les shorts et les bas appartiennent au joueur. Le chandail, quant à lui, devra être remis à la fin de la saison.



Tous les joueurs doivent se présenter au terrain en tenue de soccer (uniforme et équipement), avec une bouteille d'eau. Ils doivent être habillés selon la température sous leur uniforme.

FACEBOOK

Un groupe Facebook est créé afin de faciliter les communications. Nous vous invitons à le consulter régulièrement, car c'est par ce groupe que vous serez tenus au courant des activités. Pour joindre le groupe privé, voici les étapes à suivre :

Via un ordinateur :

1. Rendez-vous sur la page Facebook de la Ville de Saint-Honoré.
(www.facebook.com/ville.sthonore)
2. Dans le menu du haut, cliquez sur **Plus**, puis sur **Groupes**.
3. Sélectionnez **Club de soccer l'Alizée de Saint-Honoré**, puis cliquez sur **Se joindre au groupe**.



- Répondez à la question de sécurité : **Quel est le nom de votre ou vos enfants ?** Cette étape permet à l'administrateur de valider les demandes d'adhésion.

Via votre téléphone cellulaire :

- Ouvrez votre application Facebook.
- En haut à droite, appuyez sur la loupe pour effectuer une recherche.
- Dans la barre de recherche, inscrivez **Club de soccer l'Alizée de Saint-Honoré**.
- Appuyez sur **Rejoindre**, puis répondez à la question de sécurité : **Quel est le nom de votre ou vos enfants ?** Cette étape permet à l'administrateur de valider les demandes d'adhésion.

** Veuillez noter qu'un nouveau groupe est créé à chaque année et que vous devez soumettre une nouvelle demande d'adhésion.*

FORMAT DE JEU

À titre d'information, voici les formats de jeu utilisés pour chacune des catégories cet été, selon les recommandations de Soccer Québec.

Catégorie	Format de jeu	Dimension du terrain
Timbits U4 et Timbits U5	4 contre 4 sans gardien de but	Terrain de soccer à 5 (20 m X 35 m)
Timbits U6 et Timbits U7-8	5 contre 5 avec gardien de but	Terrain de soccer à 5 (20 m X 35 m)

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS



Le soccer est un sport qui se joue par beau temps comme par mauvais temps. Le seul facteur pouvant empêcher la tenue d'un entraînement ou d'une partie est la présence de temps orageux aux abords du terrain. **Les activités pourront être suspendues momentanément ou annulées uniquement en présence de cet élément.**

À la première foudre suivie de tonnerre dans les 30 secondes, le match ou la pratique sera arrêté et les équipes devront se mettre à l'abri. La reprise aura lieu seulement après que 15 minutes se soient écoulées sans foudre ni tonnerre. **Il y aura annulation des activités sur place seulement si cette situation perdure plus de 15 minutes.** Cette décision sera prise par le coordonnateur du soccer. Il est donc très important de se présenter aux activités même si la température est incertaine, car bien souvent, les orages sont localisés et de très courte durée.

MATCHS RÉCRÉATIFS (INTER-MUNICIPALITÉS)

Certaines catégories auront le plaisir de disputer des matchs récréatifs durant la saison contre les municipalités de Saint-David-de-Falardeau et Saint-Fulgence. Ces rencontres se dérouleront dans un esprit de développement et de plaisir, et aucun classement ne sera tenu.



Nous comptons sur la présence de tous afin d'assurer le nombre minimum de joueurs requis pour chaque partie. Si votre enfant doit s'absenter, nous vous demandons d'en aviser son entraîneur le plus tôt possible ou de le signaler sur le groupe Facebook, afin d'éviter de se retrouver en manque de joueurs à la dernière minute.

IMPLICATION

Nous sommes continuellement à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer dans le soccer afin de promouvoir et développer notre structure récréative.

De nombreux jeunes pratiquent déjà cette discipline à Saint-Honoré et nous avons besoin d'aide pour répondre à cet engouement.

Vous aimeriez devenir entraîneur ou administrateur bénévole ? Nous avons définitivement besoin de vous dans notre équipe !

Bonne saison à tous !

Marie-Josée Paquet

Ville de Saint-Honoré

Directrice du Service des sports, loisirs et culture

418 673-3405, poste 2140

mjpaquet@ville.sthonore.qc.ca

